



## Compte rendu CGT-FSU du Comité technique ministériel du 16 Février 2016

Ce CTM est convoqué une seconde fois suite au vote contre unanime des organisations syndicales au CTM du 21 janvier 2016 sur la prime de restructuration pour les personnels de la DREAL PACA et des 3 DIR (Massif Central, Méditerranée et Centre Est) restructurées suite aux transferts des réseaux aux SCA-sociétés concessionnaires d'autoroutes (APRR, ESCOTA, AREA). Suite aux déclarations préalables des organisations syndicales (*voir ci-dessous notre intervention sur la réorganisation à la DREAL PACA et le dossier plan de « relance » autoroutier – comprendre privatisation sur le site de la fédération, notamment les garanties collectives et individuelles pour les agents transférés revendiquées à la réunion du 4 février au cabinet des Transports-DGITM*), le Secrétaire Général Francis ROL-TANGUY répond:

- Qu'il n'est pas d'accord avec les propos tenus. « Il ne s'est pas rien passé » entre le CTM du 21 janvier 2016 et ce CTM, car les discussions et échanges continuent à la DREAL PACA sous la forme d'un comité de suivi et au cabinet du secrétaire d'Etat des Transports afin de trouver les meilleures solutions pour les personnels dans le cadre des restructurations de ces services.
- Que les problèmes logistiques à la DREAL PACA (bâtiment notamment pour le restaurant administratif) sont du ressort du préfet de région.
- L'important est que les personnels puissent bénéficier de la prime de restructuration.

### **Projets d'arrêtés modifiant l'arrêté du 4 novembre 2008 fixant la liste des opérations de restructuration ouvrant droit au versement de la prime de restructuration de service et d'aide à la mobilité du conjoint**

Ce projet concerne la DREAL PACA, siège situé Boulevard des Dames à Marseille, et la réorganisation des DIR MED, MC, CE suite aux transferts des de réseaux aux SCA ESCOTA, APRR et AREA. Ce sont ainsi les 54<sup>ème</sup> et 55<sup>ème</sup> opérations de restructurations de services qui ouvrent droit à cette prime. **Notre commentaire** : la « restructuration de service » devient bien un « état permanent »... Sans doute ce que les ministres et secrétaires d'Etat, vont demander au secrétaire général de nous vendre (sans prime !) sur le thème la « **culture transition** ». Par transition, comprendre tout sujet : jeune et moins jeune, numérique et systèmes d'information, transition écologique vers un développement durable, Etat et Collectivités locales, citoyens et fonctionnaires... Chacune et chacun appréciera l'originalité de la démarche, qui vise officiellement à donner du sens au travail des agents. En 2011, on révisait la stratégie ministérielle du « grand ministère technique du développement durable que le monde nous envie », sous la bannière « **Présent pour l'Avenir** ». Depuis il y a eu 2012 et « le changement c'est maintenant »... On imagine que « **Transition** » va finir par s'imposer avant fin 2016... Cela sonne mieux qu'« **Austérité** » ou « **Contraintes** », qui ont cependant le mérite de faire quand même plus sérieux...

**VOTE CONTRE Unanime (CGT-FSU-FO-UNSA-SOLIDAIRES)** On notera que la CFDT n'était pas présente à ce CTM.

## Déclaration CGT

Monsieur le secrétaire général,

Lors du dernier CTM, vous avez déclaré aux représentants de la DREAL PACA venus présenter les difficultés des agents face au projet de regroupement des services au Boulevard des Dames que leur intervention était hors sujet.

Nous vous rappelons qu'une note sur l'impact de ce regroupement était jointe au projet de modification de l'arrêté du 04 novembre 2008 permettant la mise en place d'une prime de restructuration.

Ces représentants n'ont fait qu'explicitier et compléter cette fiche qui manquait cruellement d'information sur l'impact que va avoir ce projet sur les agents. Cette absence de prise en compte de l'humain ne fait que confirmer le simulacre de dialogue social dénoncé par les OS locales. La tentation est grande de reporter la responsabilité des décisions sur les préfetures. Pourtant l'employeur est responsable de la santé physique et mentale de ses agents et à ce titre il se doit de défendre les conditions de travail de ses agents. À l'heure des fusions de DREAL, Il est important de rappeler ces devoirs à l'administration et d'exiger que les conditions de travail des agents soient au cœur des projets.

Concernant le projet de regroupement de la DREAL PACA, le départ précipité de la directrice donne encore une fois le signe d'un profond mépris des agents et de leur mal-être. Si la direction par intérim semble vouloir reprendre le dialogue, nous réclamons que celui-ci ne soit pas de façade et que soient proposées des solutions pour:

- une véritable offre de restauration collective y compris au sein du boulevard des Dames
- une implantation Aixoise plus conséquente
- le respect des normes
- une prime de restructuration conséquente et ouverte à tous
- une prise en compte des problèmes de déplacement domicile-travail

Les représentants CGT de la DREAL PACA, avec l'appui des agents et en collaboration avec les autres organisations syndicales de la DREAL PACA, continueront à porter ces revendications indispensables au bon fonctionnement de notre service public local et à la qualité de vie de ses agents.